

MAIRIE  
LE POIRE SUR VELLUIRE

3 RUE PIERRE BALLARD

85770 LE POIRE SUR VELLUIRE

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU MARDI 18 DECEMBRE 2018

**Président :**

Alain REMAUD

**Secrétaire(s) de séance :**

Michaël HAPIOT

**Présents :**

Alain REMAUD - Philippe LECOINTE - Alain BENETEAU - Michaël HAPIOT - Matthieu RAMBAUD - Sophie MANCEAU - Maryse DE OLIVEIRA - Frédéric THENAISIE - Caroline POUVREAU - Jean-Marie OLLIVIER

**Absents :**

Christian VEILLON - Xavier GRILLO (pouvoir à Alain REMAUD) - Élisabeth DIEDRICH (pouvoir à Philippe LECOINTE)

Le Conseil Municipal:

- se voit présenter le diaporama concernant l'évaluation du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale du Marais Communal (2013 à 2017).

- décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation que le Centre de Gestion va engager en 2018 pour le "risque prévoyance" et de lui donner mandat à cet effet. A l'unanimité.

- décide de nouveaux tarifs au Lotissement du Cormier :

Parcelles de l'îlot central - Prix de vente: 20 € TTC le m<sup>2</sup>

Autres parcelles - Prix de vente : 27 € TTC le m<sup>2</sup>

A l'unanimité.

- Autorise le Maire à signer les conventions SYDEV concernant le raccordement de lots au Cormier. Ces conventions avaient déjà été validées par le Conseil Municipal mais le SYDEV avait mentionné de la TVA par erreur. A l'unanimité.

- Accepte le projet de GROUPAMA et autorise le Maire à signer les documents concernant les contrats assurances proposés pour 2019. Coût total: 9.656,27 €. A l'unanimité.

- décide la cession à titre gratuit du RENAULT TRAFIC. A l'unanimité.

- Autorise le Maire à signer le devis de la SAUR concernant le remplacement d'un regard à la station d'épuration: 2.146,39 € HT. A l'unanimité.

- est informé du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2018 concernant la cantine-garderie. CONVIVIO a obtenu le marché suite à l'appel d'offres.

- est informé de la rencontre avec NORDEX concernant le projet éolien sur la Commune.

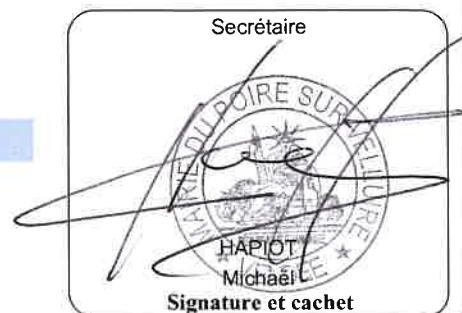
- est informé du dossier concernant la réalisation d'un abri-bus devant la Mairie.

**Pour extrait :**

**En Mairie, le 20 Décembre 2018**

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la huitaine qui suit le jour de  
la délibération.

Secrétaire



HAPIOT  
Michaël

Signature et cachet